

Expérimentation Smart-building

Présentation du smart building et de l'expérimentation du « POC » Angers QUATUOR
CSSCTLA du 21 09 2021

◀ EXPERIMENTATION SMART BUILDING CDC – POC ANGERS QUATUOR

Introduction

Le service immobilier du secrétariat général s'est engagé dans une démarche de réflexion sur ce que pourraient être les services offerts par les bâtiments intelligents de demain avec une volonté d'expérimenter.

De son côté, l'établissement Angers Paris de la DPS a lancé des ateliers sur les critères d'attribution des places de stationnement avec la même volonté de tester de nouvelles règles.

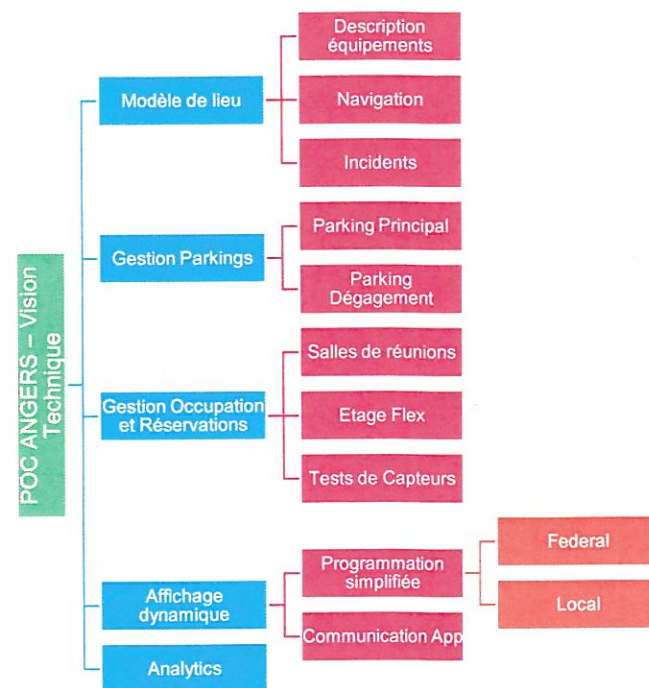
Le calendrier de ces deux projets offre une opportunité d'expérimentation.

Ce point d'information a pour ambition de vous présenter les grandes lignes de ce qu'intègre le Smart building avant de vous détailler l'expérimentation qui sera lancée sur le site d'Angers pour intégrer les réflexions issues de l'atelier participatif sur les places de parking.

K EXPERIMENTATION SMART BUILDING CDC – POC ANGERS QUATUOR

Objectif : expérimenter le bâtiment intelligent de demain pour la CDC

- **Priorité 1** : Gestion des occupations et aide à l'orientation des collaborateurs vers des places de parkings ou des modalités de transport alternatives
- **Priorité 2** : Aide à l'optimisation de la gestion des espaces (Bureaux / Salles de réunion) et à la gestion des incidents
- **Priorité 3** : Aide à la consolidation des données d'exploitation,
- **Priorité 4** : Tests de services complémentaires
 - Programmation des affichages dynamiques
 - Gestion des incidents (possibilité d'interaction avec Planon)
 - Mesure du contexte sonore
 - Casiers connectés
 - Tests des fonctionnalités des capteurs retenus pour Bordeaux



K EXPERIMENTATION SMART BUILDING CDC – POC ANGERS QUATUOR

Conditions d'opération

- **Contexte :**
 - étude « Smart building » (= digitalisation de l'immobilier) conduite par l'EP, avec l'appui de Kardham Digital
 - Objectif du déploiement de services auprès des collaborateurs sur l'ensemble des sites, le premier étant le nouveau site Bordeaux Amédée livré en mars 2022.
- **Localisation : QUATUOR (cible : ensemble des collaborateurs)**
 - Deux étages du site Quatuor Q2 4^{eme} et 2^{eme} étage
 - Deux parkings, 54 places sur site et 32 places en location longue dans un parking public
- **Calendrier :**
 - Installation Septembre 2021
 - Opération : phase 1 - Octobre 2021 à Décembre 2021. phase 2 – 1^{er} trimestre 2022

Suite aux enseignements sur Angers, le POC Parking devrait être relocalisé sur Bordeaux, au courant du premier trimestre 2022, selon des modalités à définir.

EXPERIMENTATION SMART BUILDING CDC – POC ANGERS QUATUOR

Calendrier prévisionnel

Analyse (phase 6) :

- Analyse des interactions logicielles entre services, et entre « couches » (applicatifs / BOS)
- Retour d'expérience sur les passerelles avec la GTB (Gestion Technique du Bâtiment)
- Retour d'expérience utilisateurs
- Ebauche de tableaux de bords de gestion



Préparation (phase 1) :

- Information au CSSCTLA
- Communication auprès des équipes concernées
- infrastructure logicielle (BOS)
- Définition du processus de réservation
- Définition du modèle de règles

Installation opérationnelle (phase 2) :

- Barrières
- Contrôles d'accès
- Déploiement l'application
- Mesures d'accompagnement
- Etc.

Extension progressive de l'expérimentation (phases 3, 4, 5) :

- Affichages dynamiques
- Augmentation des fonctionnalités : interfaces avec la gestion technique du bâtiment, avec les logiciels existants (outlook...), etc.
Enrichissement de l'application avec intégration de services externes (ex : SNCF...), contributions collaborateurs, etc.
- Exploitation des 1ers résultats pour pré-déploiement à Bordeaux

Données de l'expérimentation « Parking » à Quatuor

LES IMPERATIFS

- Les personnes qui ont aujourd'hui accès aux places de stationnement doivent continuer à y avoir accès
- Communication et formation auprès de l'ensemble des collaborateurs de Quatuor
- Attention au quota de places réservées à la Banque des Territoires (véhicules de service)

→ Définir l'impact concret sur l'organisation quotidienne des collaborateurs

1^{er} ATELIER PARTICIPATIF STATIONNEMENT

3 grands principes ont émergé de cet atelier :

- Faciliter l'accès physique aux parkings
- Assouplir les conditions d'accès aux parking
- Communiquer sur les pratiques plus écoresponsables et les encourager

OBJECTIF : Ne pas gâcher de la ressource
Une place non-utilisée à un instant T est une place qui pourrait bénéficier à un autre collaborateur

K EXPERIMENTATION SMART BUILDING CDC – POC ANGERS QUATUOR

Principaux points d'attention

- Un nombre limité de places sera mis en réserve pour répondre aux dysfonctionnement qui pourraient apparaître durant l'expérimentation.
- Simplifier les services offerts aux utilisateurs au travers d'une optimisation du nombre des applicatifs. **Piste** : mise en place d'un portail applicatif.
- L'expérimentation s'arrêtera en décembre 2021. Or, de nouvelles règles devraient être définies pour les places de parking avec une mise en œuvre en mars 2022. Dans l'intervalle, les personnels devront revenir aux anciennes règles jusqu'à mars 2022.
- Une communication détaillée sera fournie aux collaborateur en amont et tout au long de l'expérimentation.

caissedesdepots.fr

